In Extenso
Audit

ASSOCIATION CORRODYS

Siège social : Hall Technologique, zone d'activité des vindits,
145 chemin de la Crespinière

50130 Cherbourg-en-Cotentin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 21 pages



In Extenso Secag
26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

Aux membres de l'association **CORRODYS**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CORRODYS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 1.3 Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le premier exercice d'application du règlement ANC N°2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Le 14 juin 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
IN EXTENSO SECAG
Membre de la compagnie Régionale de CAEN



Frédéric PEIGNEY

Corrodys

Actif

		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Fonds commercial [1]				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires [1]	13 781	13 781		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	13 781	13 781		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst.techniques, mat.out.industriels	684 568	612 349	72 218	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations grevées de droit				
	Autres				66 173
	TOTAL	684 568	612 349	72 218	66 173
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières [2]				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	7		7	7
	Prêts				
	Autres	50		50	50
	TOTAL	57		57	57
	Total I	**698 407**	**626 130**	**72 276**	**66 231**
Actif circulant	Stocks et en cours	53 847		53 847	48 928
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances [3]				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	221 814		221 814	154 214
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	55 091		55 091	52 342
	TOTAL	276 906		276 906	206 557
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	183 339		183 339	192 585
	Charges constatées d'avance [4]	8 752		8 752	12 191
	Total II	**522 846**		**522 846**	**460 262**
Frais d'émission des emprunts	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 221 253**	**626 130**	**595 122**	**526 494**
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			50	50
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	**Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents**				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Corrodys

	Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres – Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
Fonds propres – Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Fonds propres	Écarts de réévaluation		
Fonds propres – Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		
	Autres		
Fonds propres	Report à nouveau	182 687	295 060
	Excédent ou Déficit de l'exercice	**-44 440**	**-112 373**
	Situation nette (sous total)	**138 246**	**182 687**
Fonds propres	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	19 259	20 433
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	**157 505**	**203 120**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	69 773	46 742
	Total III	**69 773**	**46 742**
Dettes	**Emprunts obligataires et assimilés**		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	27 090	13 835
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Avances et acomptes reçus (3)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 795	104 211
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	125 262	111 754
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
		69 695	46 829
	Total IV	**367 843**	**276 631**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**595 122**	**526 494**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		
	Dettes sauf (3) à moins d'un an		276 631
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Corrodys

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	4 600	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	6 456	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	535 178	
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		442 452
	Montant net du chiffre d'affaires		442 452
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	282 268	277 062
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 903	9 743
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	3	166
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	845 410	729 426
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	3 107	
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		125 756
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		-12 612
	Autres achats et charges externes (1)	287 367	166 380
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 310	7 723
	Salaires et traitements	389 335	376 278
	Charges sociales	157 046	155 641
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 010	24 292
	Dotations aux provisions	23 030	2 765
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	7	11
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	895 216	846 236
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-49 806**	**-116 810**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Corrodys

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	784	1 026
	Différences négatives de change		8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV	784	1 035
	2. Résultat financier (III-IV)	**-784**	**-1 035**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-50 590**	**-117 845**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 150	5 600
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	6 150	5 600
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		128
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		128
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**6 150**	**5 471**
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	IX		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	X		
	Total des produits (I + III + V + IX)	**851 560**	**735 026**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	**896 000**	**847 399**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-44 440	-112 373

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	110 670	
Bénévolat	1 162	
TOTAL	111 832	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	110 670	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 162	
TOTAL	111 832	